

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU RHONE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU LUNDI 15 OCTOBRE 2018

Canton de
CALUIRE & CUIRE

Compte rendu affiché le **19 OCT. 2018**

COMMUNE
DE
CALUIRE & CUIRE

Date de convocation du Conseil Municipal : Mardi 9 octobre 2018

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 43

N° 2018-94

Président : M. Philippe COCHET

Secrétaire : Mme MAINAND

OBJET

CONVENTION AVEC
L'ASSOCIATION REED
(RHONE EMPLOIS ET
DEVELOPPEMENT)

Etaient présents : M. COCHET, M. TOLLET, Mme LACROIX, M. JOINT, Mme MERAND-DELERUE, M. ROULE, Mme MAINAND, Mme CARRET, M. THEVENOT, Mme ROUCHON (par proc. à Mme CRESPIY), M. COUTURIER (par proc. à M. TOLLET jusqu'avant vote du PV), M. JOUBERT, M. DIALLO, Mme BREMOND, Mme CRESPIY, Mme WEBANCK, Mme GOYER, M. CIAPPARA, M. TAKI (par proc. à Mme BASDEREFF), Mme BASDEREFF, M. CHAVANE (par proc. à M. JOINT), Mme DU GARDIN (par proc. à Mme MERAND-DELERUE), Mme SEGUIN-JOURDAN (par proc. à M. ROULE), M. PETIT, Mme HAMZAOUI (par proc. à Mme MAINAND jusqu'au N° 2018-76 inclus), Mme NICAISE (par proc. à Mme CARRET jusqu'au N° 2018-72 inclus), Mme HAMPARSOUMIAN (par proc. à M. THEVENOT), M. MANINI (par proc. à Mme LACROIX), Mme BAJARD, M. DUREL, M. MATTEUCCI, Mme LEZENNEC, M. HOUDAYER, M. CHASTENET, Mme CHIAVAZZA, M. PARISI (par proc. à Mme BAJARD jusqu'au N° 2018-78 inclus), M. CHAISNÉ (par proc. à M. PETIT), Mme ROQUES (par proc. à M. JOUBERT), M. PAYEN (à partir du vote du PV), M. MICHON, Mme FRIOLL, Mme BLACHERE, M. Xavier VITARD – de LESTANG

Etait absent : /

PREFECTURE

Accusé de réception

Reçu le

Identifiant de l'Acte :

069 216900340.....



Rapport de : C. TOLLET

L'association REED (Rhône Emplois Et Développement) œuvre depuis de nombreuses années sur l'agglomération lyonnaise dans le domaine de l'intégration socioprofessionnelle par l'activité économique. A ce titre, elle est agréée en tant qu'« association intermédiaire » et, en outre, seule conventionnée pour intervenir sur le territoire de Caluire et Cuire, ce qu'elle fait depuis l'année 2000.

Depuis 2003, elle anime des permanences à Caluire et Cuire, actuellement dans les locaux du Centre Social du parc de la jeunesse. Elle est, par ailleurs, référent socioprofessionnel pour l'accompagnement des bénéficiaires du RSA, soit environ 50 demandeurs d'emploi par an sur Caluire et Cuire.

En tant qu'association intermédiaire, elle propose la mise à disposition de salariés aux particuliers, aux entreprises, associations ou collectivités, dans des domaines d'intervention très divers : entretien/nettoyage, espaces verts, aide technique, restauration, petite enfance, accueil/secrétariat.

Afin de participer à l'insertion de ce public en difficulté grâce à une démarche d'emploi accompagnée par cette structure spécialisée, et de répondre à des besoins ponctuels des services municipaux, la Ville a conclu, le 14 février 2012, une convention de partenariat fixant les conditions de mise à disposition de personnels. Cette convention a été renouvelée par délibération du Conseil Municipal en date du 22 septembre 2014. Dans ce cadre, les services police municipale (pour les auxiliaires de sécurité) et petite enfance (pour l'entretien des locaux et la préparation des repas) ont pu bénéficier de l'intervention de personnels. Compte-tenu du bilan positif de ce partenariat, surtout auprès de la Police municipale, tant pour la Ville que pour les personnes bénéficiaires de ces dispositifs, il est proposé de reconduire ce partenariat et de conclure une nouvelle convention, la convention en cours étant arrivée à échéance.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

à l'unanimité, par 43 voix pour,

- APPROUVE

les termes de la convention ci-annexée avec l'association intermédiaire REED pour la mise à disposition d'agents afin de répondre à des besoins ponctuels de la Ville,

- AUTORISE

sa signature par Monsieur le Maire.

POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE
Philippe COCHET



TELETRANSMIS EN PREFECTURE LE **19 OCT. 2018**
LE PRESENT ACTE EST EXECUTOIRE A CETTE DATE
LE MAIRE
Philippe COCHET

